

Demande de visa pour la Chine



05 45 97 41 60



contact@silc.fr

ETAPE 1

Effectuer
votre demande
en ligne

Aller sur le site officiel

<http://www.visaforchina.org/>



ETAPE 2

**Déposer la
demande au
centre de visa
(ou passer par un
prestataire – cf en
fin de tutoriel)**

Préparer l'ensemble des documents requis :

- Passeport
- Formulaire de demande de visa et deux photos
- Attestation de séjour (fournie par SILC)
- Lettre d'invitation (fournie par SILC)
- Attestation d'assurance couvrant le voyage
- Attestation de travail ou d'études en France
- **Pour les mineurs** : extrait d'acte de naissance, autorisation de sortie parentale, photocopie de la carte d'identité d'un tuteur légal.

ETAPE 3

**Payer et retirer
le visa (ou géré
par le prestataire)**

Se rendre au centre de visa,
payer les frais de visa relatifs
au voyage (66 à 166€ selon
les options) et récupérer
son passeport

SOLUTION

« BIS » :

PASSER PAR UN
PRESTATAIRE

Si vous ne pouvez pas vous rendre au centre de visa à Paris ou Marseille, passez par un prestataire, qui effectuera le dépôt du dossier et le retrait pour vous (+ envoi à domicile)

Quelques adresses :

- www.actions-visas.com

- <http://www.rapidevisa.fr/>